

16:00 - 16:30 **PAUSE SANTÉ**

16:30 - 17:30 Discussions de groupe - Rév. Dr. John Njoroge

17:30- 18:40 Plénière - Rapport des 5 groupes - Président de chaque groupe.

19:00 **DÎNER**

### **JOUR 3 - 31 Octobre 2024**

7:00 - 8:30 **PETIT-DÉJEUNER**

8:30 - 9:00 Dévotion et réflexion biblique - Psaumes 141:3-5 2 Pierre 1:5-9

9:00 - 9:10 Recap

Thème 5 : **Mécanismes et approches disponibles pour la régulation des entités religieuses (Les présentateurs sont censés exposer d'autres mécanismes et approches disponibles, voire alternatifs, liés à l'autorégulation des entités religieuses. Les présentateurs sont supposés s'aventurer dans les rôles et les perspectives des organismes œcuméniques nationaux et régionaux sur l'autorégulation des institutions religieuses ; quelles sont les autres alternatives de régulation disponibles, y compris l'autorégulation et la Symphonie complémentaire pour les églises en Afrique).**

9:10-10:10 · Le rôle du gouvernement dans la régulation des églises et des institutions religieuses en Afrique : une proposition sur l'autorégulation des églises en Namibie.- Rév.Dr. Musodza Archford - Namibie

Engager les chefs religieux auprès des Maires/Prefets pour l'élaboration de politiques visant à lutter contre les théologies déviantes : le cas de la Tanzanie. - Prof. Lugazia Faith Kokubelwa - Tanzanie.

10:10-10:30 Discussions plénières

10:30 - 11:00 **PAUSE SANTÉ**

**Thème 6 : Incitations gouvernementales contextuelles envers les personnalités et institutions religieuses**

**(Les présentateurs doivent examiner les incitations gouvernementales envers les personnalités et institutions religieuses, ainsi que leur impact sur les relations de travail entre l'Église et l'État. Cela comprendra les exonérations fiscales, les privilèges diplomatiques, les interférences de l'État dans le contexte des réglementations et des contrôles).**

11:00 - 12:20 L'impact de l'expansion religieuse en République démocratique du Congo : défi ecclésial dans le contexte des réglementations gouvernementales. - Rév. Dr. Mfoutou Kado Nelly Espérance - Congo Brazzaville

Enveloppe brune : une perspective théologique sur la relation Église-État en Zambie. - Mme Mwakasenga Upendo - Zambie

12:20-1:00 Discussions plénières

**1:00 - 14:30 PAUSE DÉJEUNER**

**14:30 - 15:30 Suivi et clôture - Rév. Dr. Fidon Mwombeki, SG - CETA**



AACC-CETA

## 5<sup>E</sup> SYMPOSIUM THÉOLOGIQUE ANNUEL DE LA CETA SUR LES THÉOLOGIES DEVIANTES

## THÈME : RÔLE DE LA RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE RELATIVE AUX ÉGLISES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES EN AFRIQUE

### CONTACTEZ-NOUS À

All Africa Conference of  
Churches,  
P.O Box 14205 - 00800.  
Nairobi, Kenya.

Telephone: +254724253354,  
+254204441483,  
+254113507868,

E-mail:

[communication@aacc-ceta.org](mailto:communication@aacc-ceta.org)

Fondée en 1963, la Conférence des Églises de Toute l'Afrique est une communauté œcuménique qui représente plus de 200 millions de chrétiens dans 43 pays africains et qui œuvre pour améliorer la vie des populations africaines à travers des ministères de défense des droits et une présence aux niveaux continental, régional et local. Le secrétaire général est le révérend Dr Fidon Mwombeki de l'Église Évangélique Luthérienne de la Tanzanie.

## JOUR 1 – Octobre 29 2024

7:00 - 8:00 **PETIT-DÉJEUNER**

8:00 - 8:30 Enregistrement des invités par Sarah Mutinda

8:30-9:00 Dévotion et réflexion biblique – Romains 13 :1-7

9:00-9:15 Introduction au symposium par le Révérend Dr. Njoroge

9:15 – 9:30 Mot de bienvenue du Secrétaire Général

9:30 -10:00 **DISCOURS D'OUVERTURE**

### **Rôle de la réglementation gouvernementale sur les églises et les institutions religieuses en Afrique.**

Le discours d'ouverture exposera le rôle des gouvernements dans la régulation des églises et des institutions religieuses en Afrique. Il devrait articuler les propositions en cours et le tollé public sur la nécessité de réguler les églises et les institutions religieuses en raison des théologies trompeuses en cours. Cela s'articulera dans le contexte des interventions des gouvernements d'une part et de l'appel à l'autorégulation d'autre part. Quelles sont les prépositions théologiques et les implications pour les églises africaines !

Le discours d'ouverture suscitera une discussion sur le mandat constitutionnel des gouvernements de réglementer et de contrôler les activités religieuses pour le bien commun et la sauvegarde de la liberté de culte, de croyance et d'expression.

Le discours d'ouverture se terminera en mettant l'accent sur l'impact des réglementations et du contrôle des gouvernements sur les activités religieuses et sur la relation des États avec les entités confessionnelles.

**10:00 - 11:30 PAUSE SANTÉ**

10:45 -11:45 Discussions plénières par le Rév. Dr. Lesmore

Le modérateur amènera la plénière pour discuter du thème « Les rôles des réglementations gouvernementales sur les églises et les institutions religieuses » du discours liminaire.

11:45 - 12:45 Séance de questions-réponses

12:45 - 14 :00 **PAUSE DÉJEUNER**

14:00 - 16 : 00 Des réactions diverses au discours d'ouverture

- **Réglementation et contrôle gouvernementaux sur les églises et les institutions religieuses – Contexte kenyan : Révérend Mutava Musyimi**

- **Réglementation et contrôle gouvernementaux sur les églises et les institutions religieuses – Contexte rwandais : Révérende Dr Julie Kandema**

- **Réglementations et contrôles gouvernementaux sur les églises et les institutions religieuses – Contexte zambien : Rév. Dr. Zulu William**

16:00 - 16:30 **PAUSE SANTÉ**

16:30-18:00 Courtes présentations, groupe 1

- Les défis et les opportunités de la régulation du radicalisme religieux au 21e siècle. Rév. Dr. Lomojo David Lokoro - Kenya.
- Le rôle des réglementations gouvernementales sur les églises et les institutions religieuses au Nigéria. Rév. Mgr Dr. Israel Adelani Akanji – Nigéria

- Discussions

16:30 – 18:00 Courtes présentations, groupe 2

- Théologie des deux royaumes : une évaluation de la perception et de la pratique de l'Église évangélique éthiopienne Mekane Yesus. M. Futa Moti Daba – Éthiopie

- Le rôle des institutions religieuses dans la lutte contre le sectarisme par le biais de la formation théologique et des politiques de sensibilisation du public. Révérend Dr. Bwire Jonn Peter – Kenya

- Discussions

**19:00 DÎNE**

## **JOUR 2 October 30 2024**

7:00-8:30 **PETIT-DÉJEUNER**

8:30-9:00 Dévotion et réflexion biblique – Marc 12:13-17

9:00-9:10 *Recap*

### **Thème 1. Perspectives théologiques sur les relations entre l'Église et l'État.**

**(Les présentateurs doivent articuler des perspectives théologiques sur les relations entre l'Église et l'État. La Bible et les traditions ecclésiales ont des perspectives différentes sur les relations entre l'Église et l'État. Les Écritures et les traditions ecclésiastiques sont fondamentalement citées pour soutenir ou contredire les relations entre l'Église et l'État. Par conséquent, les présentateurs doivent présenter diverses perspectives théologiques qui sont censées déterminer les relations entre l'Église et l'État en Afrique et au-delà).**

9:10-10:10 Équilibrer l'intégrité ecclésiale et l'inclusivité : une critique théologique de la libération des réglementations d'enregistrement des églises au Botswana - Rév. Dr. Tshelametse Tshenolo Jennifer - Botswana

Les relations entre l'Église et l'État dans un paysage politico-religieux : une évaluation théologique – Le cas du Malawi. - Rév. Dr. Kumwenda Colby Nehemiah - Malawi

10:10-10:30 Discussions plénières

10:30 - 11:00 **PAUSE SANTÉ**

**Thème 3 : Perspectives théologiques sur les relations Église-État dans le christianisme (Les présentateurs doivent articuler les relations Église-État dans l'histoire du christianisme. Les leçons tirées du concile de Nicée et de l'Église primitive, du Moyen Âge (Saint Augustin d'Hippone), de la Réforme (luthérien, calvinisme, anglicanisme) et des périodes post-missionnaires concernant les relations Église-État. Les présentateurs doivent souligner comment ces leçons ont répondu à l'hérésie de l'époque et ont renforcé les réponses religieuses aux problèmes de société. Comment les leçons apprises peuvent-elles être applicables au contexte de la lutte contre les théologies deviantes en Afrique aujourd'hui ?)**

11:00- 12:00 La lecture de Jean Calvin sur l'interface entre l'Église et l'État : un paradigme pour la construction des relations Église-État dans le christianisme africain. - Rev. Prof. Epie Membong – Cameroun

La lecture de Jean Calvin sur l'interface entre l'Église et l'État : un paradigme pour la construction des relations Église-État dans le christianisme africain. - Rev. Prof. Epie Membong – Cameroun

12:00-12:45 Plenary Discussion

13:00- 14:30 **PAUSE DÉJEUNER**

**Thème 4 : Mandat constitutionnel des gouvernements sur la relégation des églises et des institutions religieuses (Les présentateurs doivent articuler de manière critique et objective le mandat constitutionnel du gouvernement de réguler les églises et les organisations confessionnelles dans divers contextes en Afrique. Cela inclura également d'autres lois et politiques existantes dans divers pays et la manière dont elles sont susceptibles de provoquer des tensions dans les relations entre l'Église et l'État. Les présentateurs exploreront les moyens d'atténuer ces partenariats/tensions possibles dans l'intérêt du bien commun/public, de la sécurité, des libertés et expressions religieuses (FORB) telles que garanties par les constitutions des différents pays, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et la Déclaration universelle des droits de l'homme).**

14:30 – 16:00 Évaluation de l'efficacité des partenariats entre le gouvernement et les institutions religieuses dans le développement social dans le contexte des relations entre l'Église et l'État. - Prof. Azer Marianne Amir Rofael – Égypte

Une analyse critique du projet de loi visant à créer le Conseil national pour l'éducation chrétienne au Nigeria. - Révérend Dr. Aigbadumah Christopher Aigbadumah – Nigéria